

---

EVIN ERDIGDU : Bonjour et bonsoir à tous. Bienvenue à cet appel mensuel de NARALO, lundi le 14 août 2017 à 19:00 UTC jusqu'à 20:00 UTC.

Connecté à cet appel aujourd'hui, nous avons Alan Greenberg, Olivier Crépin-Leblond, Glenn McKnight, Judith Hellerstein, Eve Edelson, Gordon Chillcott, Susannah Gray, Javier Rua-Jouet, Yubelkys Montalvo, Marita Moll, Eduardo Diaz, Leah Symekher, Joly MacFie, Dustin Phillips, Howard Deane, John More et Murray McKercher.

INTERPRÈTE : Alors il y a du bruit sur la ligne anglaise. Nous sommes en train de voir un petit peu ce qu'il se passe. Alors un petit instant s'il vous plaît. Il y a donc un écho sur la ligne. Alors est-ce que ça va mieux maintenant ? Ça va mieux ? Oui ? Donc ça devrait être bon maintenant.

GLENN MCKNIGHT : Chers amis, bienvenus. Nous avons beaucoup de choses à faire aujourd'hui donc nous allons passer directement au 2.0, Annonces de la communauté. Donc vous avez maintenant l'opportunité de nous dire ce que vous avez pu faire d'intéressant, ce que vous organisez dans vos communautés donc n'hésitez pas à lever la main ou à prendre la parole.

JOLY MACFIE : Je suis en train de mettre en place le forum de la gouvernance de l'internet dans les Caraïbes donc la semaine prochaine. Donc ce sera à Saint-Vincent-et-les-Grenadines la semaine prochaine.

---

*Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.*

GLENN MCKNIGHT : Est-ce que vous pouvez nous envoyer un lien là-dessus s'il vous plaît ?

JOLY MACFIE : Il n'y a pas de lien. Je l'enverrai lorsque je l'aurai.

GLENN MCKNIGHT : Merci beaucoup Joly. Oui, j'ai participé l'année dernière au Belize donc c'est effectivement une très bonne initiative.

Eduardo, c'est à vous. Eduardo, allez-y.

EDUARDO DIAZ : Je voulais simplement informer tout le monde que nous avons une manifestation le 25 octobre ARIN sur la Route, c'est comme ça que ça s'appelle. Donc c'est un évènement, une manifestation qui durera une journée et ensuite, nous aurons une autre manifestation fin octobre, la Journée de l'Internet, à Porto Rico. Il y aura plusieurs écoles, plusieurs universités qui participeront à cette journée pour discuter de différents sujets relatifs à l'internet.

Nous avons également la première école sur la gouvernance de l'internet pour l'Amérique du Nord qui aura lieu en mars prochain. Donc nous enverrons les détails là-dessus par la suite. C'est tout, merci. C'est tout, j'ai terminé.

---

JOLY MACFIE : J'ai levé la main. C'était simplement pour dire qu'il y a l'IETF des États-Unis. Il y a donc des vidéos, différentes choses que j'afficherai la semaine prochaine par rapport à ces activités.

JUDITH HELLERSTEIN : Merci Joly. Oui, c'est à vous.

GLENN MCKNIGHT : Je n'entends pas Murray. Murray, est-ce que votre micro est éteint peut-être ? Je n'entends pas Murray. Il nous rejoindra peut-être dans un instant.

En tout cas merci Joly pour cette mise à jour. Et donc John vous remercie pour le travail que vous faites au niveau du FGI USA, pour ces personnes qui sont là, Judith, John et moi-même ainsi que Dustin, nous sommes très impliqués aussi par le cadre de cette activité donc nous vous sommes reconnaissant.

Y a-t-il d'autres personnes dans Adobe, dans Adigo qui souhaite nous faire par ce qu'ils sont en train d'organiser ? Howard, allez-y.

HOWARD DEANE : Il y a une conférence internationale des consommateurs à Ottawa qui aura lieu. Je ne sais pas si c'est quelque chose dont on devrait parler mais je pense que sur la base de ce qui est organisé, ceux qui sont au Canada pourront peut-être nous en parler, nous dire un petit peu ce qu'on pourrait retirer de cette activité, ce dont on pourrait parler, s'il faut faire un petit peu de networking, de réseautage sur place, je ne sais pas.

---

GLENN MCKNIGHT :                   Merci Howard. Je vais encore une fois redemander à Murray s'il a quelque chose à ajouter. Murray, vous êtes là ? Non, bon. Joly, c'est à vous.

JOLY MACFIE :                        Il y a également le sommet international. Les gens pourraient prendre la parole à Nairobi au Nigéria. Cela pourrait être une opportunité pour les ALS dans le monde entier.

GLENN MCKNIGHT :                   Très bien, merci encore. Donc encore une fois, en ce qui concerne notre bulletin, c'est ce qui est important d'y inclure, donc de faire part des évènements à venir de manière à ce que les gens soient bien informés.

Alors je crois que Murray est de retour. Allez-y Murray.

MURRAY MCKERCHER :                J'espère que vous m'entendez cette fois-ci. Petite note rapide pour vous dire que je vais parler avec Joe Catapano donc Engagement Mondial, nous allons discuter la semaine prochaine à Washington. Donc si vous avez des choses que je dois lui mentionner, n'hésitez pas à m'en faire part. Ce sera mercredi que je vais le voir à Washington.

GLENN MCKNIGHT :                   Merci. Merci encore une fois Murray. Envoyez les informations pour qu'on puisse vous contacter pour votre réunion à Washington.

---

Alors nous avons un invité spécial pour la communauté et donc je voudrais m'assurer qu'on entend bien Olivier. Olivier, vous êtes là ?

OLIVER CRÉPIN-LEBLOND : Oui, je suis là Glenn.

GLENN MCKNIGHT : Alors sur la liste, il y a le 2.1. donc la réponse de l'At-Large au rapport préliminaire sur la révision de l'At-Large. Donc je vous la parole Olivier.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci beaucoup. Je n'ai que cinq minutes donc je vais passer rapidement sur les différents points de manière à ce que vous puissiez connaître un petit peu les différents documents.

Donc nous regardons en fait la mise en application de cette révision, plus que le rapport donc les recommandations de l'At-Large qui ont été faites par des entrepreneurs, des sous-traitants, qui ont été faites suite aux commentaires de l'At-Large et de l'ALAC. De nouvelles recommandations ont donc été rédigées et un rapport final par le sous-traitant a été mis en place. Nous en sommes maintenant à la phase de mise en œuvre. Le Conseil a reçu ces recommandations et nous sommes en train de les analyser et de voir celles qui, pour la communauté, vont être mises en œuvre et celles qui pour lesquelles nous ne sommes pas encore prêts en fait et qui, selon nous, ne sont pas très utiles.

Pour aider encore plus les gens, en fait le numérotage des recommandations tel qu'il est actuellement, tel qu'il a été choisi par le sous-traitant est différent que le numérotage que nous avons avant.

---

Donc je vous demande de regarder le rapport en lui-même. Il y a un lien dans l'ordre du jour qui vous emmène à une page qui a des informations générales avec un Google Doc, donc le document que le groupe de travail et de révision de l'At-Large a mis en place. Vous verrez qu'il y a un certain nombre de représentants qui ont envoyé des courriels aux différentes listes de diffusion des RALO. Vos représentants peuvent faire des commentaires et donner leurs points de vue sur le document.

Nous en sommes en fait à la dernière ligne d'un très long processus donc c'est vraiment à la fin du processus. Donc mi-juillet, il y a eu différentes choses qui ont été faites et ensuite, les différentes RALO qui, jusqu'au 18 août, ont fourni leurs informations sur l'évaluation du plan de mise en œuvre. Il y a eu beaucoup de commentaires qui ont été reçus et les dernières modifications sont mises en place.

Il y a quelqu'un qui tape donc faites attention s'il vous plaît, cela fait du bruit.

Donc nous sommes en train d'apporter les dernières modifications et nous avons jusqu'au 15 août, c'est-à-dire demain. Et donc le 15 août, je parlerai aux responsables de RALO pour répondre aux différentes questions. Et donc s'il y a d'autres changements à apporter, cela sera fait demain.

Donc toutes les modifications viennent de l'At-Large et de l'ALAC. Donc je pense que ceci pourra vraiment donner une bonne idée de ce que notre communauté est prête à mettre en œuvre.

---

Donc jusqu'au 21 août, nous, en petits groupes, nous allons finaliser ce plan de mise en œuvre. Et le 22 août, il y aura présentation à l'ALAC. L'ALAC parlera de la ratification du document et nous espérons que le document sera ratifié de manière à ce qu'il puisse être soumis entre le 22 août et le 3 septembre.

Alors pourquoi si tôt ? Et bien en fait, ce n'est qu'en octobre que nous allons nous réunir avec le Conseil. Mais la raison bien sûr, c'est que le Conseil doit avoir le temps de lire ce document, non seulement de le lire mais également d'en parler et ensuite de prendre une décision de commencer à discuter de leurs réponses et de voir si leur point de vue est aligné. Donc il faut leur donner au moins un mois, un mois et demi pour qu'ils puissent arriver à un consensus de manière à mettre en place tout ceci par la suite et à finaliser lors de la réunion annuelle.

Alors pourquoi est-ce que je vous parle maintenant ? Et bien c'est parce que j'aimerais que vous puissiez regarder le Google Doc, le document sur Google. Il est assez long mais c'est parce qu'il y a des tableaux. Et donc chaque tableau correspond à une recommandation. Donc il y a les recommandations de l'évaluateur final et puis dans ce cas, il nous montre un petit peu vraiment quel est le fond du problème, le fond de la question parce que parfois, c'est un petit peu trop détaillé donc voilà pourquoi nous avons ces tableaux.

Et puis il nous faut également expliquer pourquoi certaines recommandations n'ont pas été retenues. Si nous les soutenons ces recommandations, si nous les approuvons, et bien nous devons bien sûr expliquer comment elles seront mises en œuvre. Et vous savez comme tout, il y a des zones grises. Donc ce n'est pas « Nous aimons ceci, nous

---

n'aimons pas ceci. » Pour certaines recommandations, il y a parfois des problèmes de présentation. L'intention est bonne mais la présentation n'est pas adéquate. Donc comment penser à cette recommandation de manière différente ? Peut-être qu'on pourrait approcher les choses d'une manière différente par rapport à ce qui a été proposé. Voilà donc par rapport à ce que j'avais à vous dire.

C'est simplement pour que tous puissiez un petit peu regarder ce document. C'est un document qui est en court d'évaluation, d'élaboration donc tout n'est pas parfait. Donc il est tout à fait possible que ce soit un petit peu complexe.

Alan Greenberg est une des personnes qui a été le plus impliqué dans ce travail. Je vois qu'il a levé la main donc peut-être qu'il souhaite ajouter quelque chose là-dessus. Mais j'aimerais quand même avant remercier Cheryl et Holly qui ont dirigé ce groupe de travail qui a rédigé ce document.

Voilà tout ce que j'avais à dire pour l'instant, merci.

GLENN MCKNIGHT : Merci. Alan, vous avez la parole.

ALAN GREENBERG : Merci, d'accord. Donc j'ai trois remarques à faire. D'une part, concernant la mise en œuvre proposée, nous avons reçu beaucoup de suggestions surtout à travers nos pages wiki, des suggestions de différentes manières de mettre en œuvre ces détails. C'était des détails pour la mise en œuvre. Ils sont tous en train d'être capturés. Le



---

document qui sera présenté au Conseil d'Administration n'aura pas des détails sur la mise en œuvre mais plutôt des informations générales sur le sens dans lequel on avance, des informations en général. Donc si vous avez fait des suggestions dans ce contexte, ne sentez pas qu'on vous a ignoré. C'est juste qu'on ne l'a pas ajouté parce que ce n'est pas sensé être dans le document qui sera remis au Conseil d'Administration.

D'autre part, nous en sommes à la fin de notre processus. Ce que nous sommes en train de faire maintenant sera approuvé par l'ALAC la semaine prochaine. Donc on cherche véritablement à voir s'il y a des points qui sont véritablement inadmissibles.

Finalement, c'est un document de l'équipe de travail de l'ALAC et nous avons demandé à ce que de préférence, toute modification soit apportée à travers les personnes de la RALO qui sont impliquées à l'équipe de travail. Donc vous pouvez centraliser vos modifications à travers ces personnes mais nous essayons d'avancer de manière coordonnée pour pouvoir arriver à le faire dans les délais.

GLENN MCKNIGHT :

Très bien, merci Alan. Je voudrais donc maintenant donner à Olivier quelques minutes de plus. Mais d'abord, je vois que Joly lève la main. Est-ce que vous avez des commentaires ou des questions pour Olivier, Joly ?

JOLY MACFIE :

Comme je l'ai dit sur le chat, je voudrais savoir s'il y a des points de consensus.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci Joly. Il y a des points sur lesquels nous sommes en désaccord avec les recommandations. Que je sache, pourtant, il n'y a pas de points sur lesquels il y ait un manque de consensus au sein de la communauté. On a eu du temps pour discuter des réponses et de la première réponse à la consultation publique d'abord et tout ce qui a suivi a en fait subi ce même processus.

Donc nous sommes d'accord en tant que groupe de personnes.

[Attendez, je n'entends plus Olivier. Désolé, nous avons un problème de connexion au niveau des interprètes, nous reprenons]

ALAN GREENBERG : Je crois que d'une manière générale, il y a eu un accord assez général. Vous savez que le document RALO, il a été publié pour être clair pour que les gens sachent que ce n'était pas le travail de quelques uns au sein de l'ALAC mais je crois qu'il y a eu vraiment une uniformité remarquable par rapport au point de vue que nous avons. Il est tout à fait possible qu'il y ait davantage de débats sur le détail de mise en œuvre par rapport à ce que nous faisons. Mais donc je crois que c'est quelque chose qui devra se produire par la suite par rapport aux décisions du Conseil par rapport aux recommandations.

Donc je pense que nous avons bien argumenté les recommandations que nous rejetons. Et pour celles que nous acceptons ou pour celles que nous avons un petit peu modifiées, je crois qu'il y a eu des bonnes choses qui ont déjà été faites mais il y aura encore du travail dans la mise en œuvre, bien sûr. Nous en sommes au tout début de cette mise

---

en œuvre. Elle va bientôt commencer. Donc ceci va se poursuivre pendant assez longtemps.

Mais non, je ne pense pas qu'il y a des points qui prêtent à controverse au sein de la communauté de l'At-Large.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Je sais qu'il ne me reste pas beaucoup de temps, mais je voulais simplement vous dire que si vous êtes intéressé de manière très spécifique par cette discussion, il y a un webinaire qui aura lieu le mercredi 16 octobre à 16:00 UTC. L'annonce a été envoyée donc vous devriez avoir une invitation dans votre boîte courriel.

GLENN MCKNIGHT : Merci. Vous avez terminé de manière positive puisque vous avez annoncé le webinaire qui aura lieu mercredi et donc c'est à ce moment-là que vous pourrez avoir vos réponses. Encore une fois, merci Olivier, merci Alan pour les détails que vous avez apportés à cette présentation.

Alors, nous allons maintenant passer à Silvia pour les points de travail qu'il reste à terminer. Silvia, c'est à vous.

SILVIA VIVANCO : Oui, merci beaucoup. Excusez-moi pour ce petit retard. Donc tout est terminé. Il fallait faire un suivi. Il y avait un autre point pour l'adoption du règlement intérieur de NARALO. Et donc c'est quelque chose dont on va parler au point 5 de notre ordre du jour. Ensuite, le personnel devait faire le suivi. Donc j'ai fait un suivi là-dessus.

---

[Désolée, on entend très mal Silvia.]

Ensuite, utilisation des fonds discrétionnaires donc la question de l'allocation des fonds. Et tout est terminé.

Merci beaucoup.

GLENN MCKNIGHT :

Merci. Est-ce qu'il y a des questions pour Silvia concernant les actions à suivre ? Joly, baissez la main s'il vous plaît si ce n'est pas une nouvelle main, à moins que vous ayez des questions. D'accord, très bien.

Donc on avance. Le point numéro 3.2 correspond à une des actions à suivre qui a été notée après l'Assemblée Générale et nous allons organiser une orientation pour des nouvelles ALS et pour les membres individuels. Cela sera programmé pour septembre. Il y aura un Doodle donc qui sera envoyé le 21 août par le personnel. Nous allons inviter les nouvelles ALS et les membres individuels à cet appel pour qu'ils voient quel est le processus pour s'affilier à NARALO et à l'ICANN.

On continue. Quant aux mises à jour des nouvelles, Leah a été confirmée par l'ALAC comme notre membre NomCom représentant NARALO.

Deuxièmement, nous avons tenu un deuxième appel pour discuter du remplacement de Garth. Nous avons sélectionné Evan Leibovitch. Si Evan ne peut pas le faire, nous avons Louie Houle comme personne de backup.

Point 4.2, bourse des peuples autochtones mondiaux. Je donne maintenant la parole à Judith qui va nous en informer.

JUDITH HELLERSTEIN : Très bien. Donc nous allons annoncer aujourd'hui ou demain qui sont les deux boursiers, Ruben Hilare et quelqu'un de l'ALS de Loris. Je ne me souviens plus du nom en ce moment, pardon mais juste pour que vous sachiez. Et en ce moment, nous sommes en train de leur chercher des mentors, ce qui sera décidé demain.

Nous avons reçu plus de 25 candidatures pour être ambassadeur et plus de 30 pour les mentors. Cela vous montre que nous avons un bon processus mis en place et que nous recevons beaucoup de candidatures. Nous avons un comité qui a fait un très bon travail et nous avons vraiment hâte de les voir commencer à travailler. Sans doute d'ici quelques mois, nous relancerons le processus pour le mentor de Porto Rico et pour les ambassadeurs pour la réunion de Porto Rico. Si vous avez des questions, je suis là.

GLENN MCKNIGHT : Très bien, super. Y a-t-il des questions ? Je pense que la personne de l'ALS de Loris était Geoff Blackwell si je ne me trompe. Je pense que le nom de famille en tout cas était Blackwell.

Bien, donc pour continuer, on a maintenant une partie de notre composante et j'ai John More connecté à notre appel. Comme vous savez, nous avons distribué une version préliminaire du règlement intérieur donc de notre procédure. Et je donnerai la parole à John qui nous présentera la mise à jour concernant ces règles de procédures.

---

JOHN MORE :

Est-ce que vous m'entendez ? D'accord ?

Donc nous avons travaillé sur la version préliminaire de ce règlement intérieur. Nous avons reçu beaucoup de commentaires très utiles de la part d'Alan et j'ai beaucoup travaillé avec Judith. Des fois, c'était tout simplement une question de rédiger et de mettre dans le bon ordre les règles. Et je pense que la nouvelle version qui sera envoyée aura l'air d'être plus consolidée mais il y a plusieurs points à discuter pour lesquels nous avons apporté des modifications.

La question soulevée à ce moment-là est de savoir si l'on veut que l'on tienne des élections pour le président et le secrétariat comme cela est fait pour les membre de l'ALAC, à savoir que ces postes fonctionnent pendant deux ans et qu'il seront élus de manière rotative suivant ce qu'est fait pour les membres de l'ALAC. Cela générerait donc d'une superposition et on continuerait d'avoir des élections annuelles, ce qui, il me semble, est important comme activité annuelle de NARALO. Ça montre l'engagement des membres. Mais on aurait des personnes qui occuperaient des postes pendant deux ans plutôt que de devoir réélire chaque poste une fois par an.

Donc cela est proposé maintenant et je pense que c'est le bon moment pour que vous partagiez votre avis plutôt que de retourner en arrière par la suite.

GLENN MCKNIGHT :

Merci John. Est-ce que vous voulez savoir ce que la communauté en pense tout de suite ?

---

JOHN MORE :

Oui, je pense que ce serait une bonne idée parce que cela nous montre qu'il y a des problèmes qui sont importants ou urgents pour la communauté. J'ai discuté avec Judith de la possibilité d'avoir un vice-président qui puisse assister à la quantité de tâches et aux devoirs que vous avez en cours, par exemple pour les réunions lorsque le président n'est pas disponible parce qu'on est tous occupés physiquement, on est tous loin.

Donc qu'est-ce que vous en pensez ?

ALAN GREENBERG :

Pardon Glenn. Je ne vous ai pas entendu mais je viens de voir le commentaire sur le chat.

Je n'ai pas d'avis véritablement pris concernant ces questions de mandats d'un an ou de deux ans. Nous avons des mandats de deux ans, il est vrai, pour les membres de l'ALAC et des mandats de deux ans pour le président de l'ALAC. Donc c'est vrai que ce ne serait pas extraordinaire au sein d'At-Large d'avoir des mandats de deux ans.

Certains de groupes qui ont ce type de mandat – et je pense qu'AFRALO en est un exemple – le font de manière rotative, c'est-à-dire que les deux ans du secrétariat ne sont pas les mêmes deux ans que ceux du président, ce qui vous permet d'avoir des superpositions et une continuité. On a un poste qui change et à chaque fois, l'autre dure un an de plus, ce qui n'empêche pas que le secrétariat par contre passe à la présidence et vice versa, c'est-à-dire qu'on ne pourrait pas se présenter pour l'autre poste si on a un mandat de deux ans. Vous voyez, donc il faut être prudent au moment de réviser la nouvelle règle pour ne pas

---

empêcher les personnes de se présenter à l'autre poste. Mais outre cela, je ne dirais pas que ce soit déraisonnable.

D'autre part, on n'a pas de limite à la quantité de mandats consécutifs que les personnes peuvent occuper pour un poste. Je ne suis pas défenseur d'avoir des limites. Je défends bien plus fortement que l'on encourage les personnes à voter quelqu'un ou à aider quelqu'un d'autre à faire le travail et à les renvoyer s'ils ne font pas leur bon travail. Mais cela serait quelque chose à considérer aussi.

GLENN MCKNIGHT :

Je pense qu'on a un autre intervenant pour répondre à la même question. On a Judith puis Eduardo.

JUDITH HELLERSTEIN :

Oui. Je voulais dire que j'avais vu cette idée des mandats de deux ans pour AFRALO et pour APRALO et je pense que à EURALO peut-être. Et j'aimais bien cette idée. Et j'aime bien l'idée d'AFRALO d'avoir des mandats qui ne soient pas toujours superposés. Cela serait peut-être à considérer. Mais on ne pourrait pas empêcher la personne d'avancer. Et c'est une bonne idée ou une mauvaise idée. Et je pense que ce serait une mauvaise idée de donner aux personnes un message qu'ils peuvent se présenter comme bénévole quand ils ont gagné les élections. Donc je pense qu'il faudrait que l'on garde les élections.

Et puis concernant le vice-président pour faire augmenter l'implication et la sensibilisation, on devrait travailler ensemble. Et ça va être utile d'avoir des vice-présidents. Glenn et moi passons beaucoup de temps à essayer de réunir les ALS. Donc ça prend beaucoup de temps. Et peut-



---

être que si on avait une troisième personne on pourrait le faire un peu mieux.

Mais on a d'autres idées à discuter, comment on travaille dans notre système, comment Glenn et moi prêtons les dirigeants et le secrétariat et comment on se partage les tâches. Je pense que si on avait une troisième personne, on pourrait se partager les tâches de manière équitable. Dans ce cas-là, je pense qu'on n'aurait pas de personne qui ait tout le travail sans avoir de bénéfices.

Voilà tout ce que j'avais à dire.

GLENN MCKNIGHT :

Merci Judith. On a beaucoup de commentaires et le temps passe rapidement, le temps file. Donc on a Eduardo et puis Alan.

EDUARDO DIAZ :

Donc rapidement concernant la question des deux ans, je pense qu'il faudrait que tout le monde ait la possibilité d'être président ou secrétaire. Donc si quelqu'un est en train de conclure son mandat mais qu'il veut continuer dans ce poste et que personne n'a aucun intérêt, cette personne devrait pouvoir continuer dans ce poste, se représenter pour ce poste.

Et concernant la question du vice-président, je dirais qu'il faudrait que l'on garde les postes de président et de secrétariat. On a deux personnes qui pourront assister aux réunions de l'ICANN et qui travaillent sur la région. Donc je pense que c'est bon, merci.

GLENN MCKNIGHT : Alan, allez-y.

ALAN GREENBERG : Merci. Une remarque rapide, je sais que Judith et Glenn savent mais il faudrait que tout le monde nous comprenne. Et c'est le fait que si on avait un vice-président outre le secrétaire et le président, on aurait toujours deux postes pour les déplacements dans les différentes réunions. Dans d'autres régions où ils ont un vice-président, ils s'alternent ou ils choisissent qui assistera à chaque réunion.

Rappelez-vous que ces mandats de deux ans n'impliquent pas que vous êtes obligé à occuper ce poste. On n'a pas d'obligation, on n'a pas d'esclave ici. Vous pouvez résigner si besoin à la fin de trois ans si vous occupez un deuxième mandat. Et ce n'est pas nécessairement négatif. Merci.

GLENN MCKNIGHT : Très bien. On a Gordon, c'est toujours sur la même question ? Allez-y.

GORDON CHILLCOTT : Oui, effectivement. J'allais moi-même expliquer cette question des déplacements mais grâce à Alan, ce n'est plus la peine de le faire.

Je voudrais en même temps noter que pour ce qui est du vice-président, si l'on s'organise correctement, cela pourrait être une solution aux empêchements typiques que pourraient avoir le président et le secrétaire.

---

---

Je n'ai pas vraiment d'avis formé là-dessus mais c'était ma remarque.  
Merci.

GLENN MCKNIGHT : Très bien, merci. Et donc je rends la parole à John. Vous pouvez continuer. Allez-y.

JOHN MORE : Donc je pense que toutes les remarques sont utiles, tout est noté, est utile. La question des voyages est importante mais on pourrait tout gérer.

Donc l'idée, c'est d'encourager les membres, surtout les membres ALS, à être impliqués dans l'organisation. Donc n'oubliez pas que les membres ALS ont un représentant qui vote et ils ont un autre représentant. Donc du point de vue du membre ALS, il suffit qu'il y ait une ou deux personnes nommées par le membre ALS qui soit actif pour poursuivre en fait le statut actif de l'ALS.

Donc l'idée, c'est également de ne pas forcer une activité ou une autre. Je crois qu'il y a eu une question par rapport au vote, par rapport aux années consécutives, en fait par rapport au vote pour les élections lors d'années consécutives ou par rapport au vote sur trois élections. Donc il faut toujours rester souple mais il faut également montrer à NARALO... en fait être présent auprès de NARALO et dans les activités de NARALO.

Mais il y a d'autres problèmes, les commentaires au niveau de l'ICANN, au niveau de l'ALAC. Donc je crois que nous avons quelque chose qui n'est pas trop lourd mais il faut qu'il y ait activité. S'il n'y a pas d'activité

---

du tout et bien je crois qu'à ce moment-là, il faut consultation, il faut un certain travail et une procédure pour se dire si effectivement il s'agit bien d'une organisation qui souhaite continuer de faire partie de notre groupe. Donc je crois que Alan, effectivement, si vous avez des suggestions, n'hésitez pas, nous les prendrons en compte.

Alors autre chose et Alan en a parlé, c'est la question suivante : par le passé, il y a eu des élections – c'était avant que je sois là – par consensus et je crois qu'après y avoir réfléchi, après avoir parlé avec Judith, etc., il me semble qu'une élection, c'est un élément assez crucial dans n'importe quelle organisation. Donc participer aux élections, c'est un élément important pour les membres ALS et pour les représentants individuels.

Donc ce que j'aimerais dire, c'est que si par exemple quelqu'un s'est mis d'accord pour continuer, il peut y avoir consensus. Sinon, s'il y a des élections, c'est autre chose. Donc là, il ne faut pas travailler avec ce consensus. C'est en tout cas mon point de vue.

GLENN MCKNIGHT :

Alan, allez-y.

ALAN GREENBERG :

Par rapport à ces deux questions, tout d'abord la première question, la question des élections, j'avais mentionné que les règles actuelles disent que les élections du président, du vice-président, du secrétaire et des membres ALAC, cela peut se passer par consensus. Pas besoin d'un appel officiel avec nominations, élections, vote s'il y a plusieurs candidats.

---

Dans l'histoire de NARALO depuis un certain nombre d'années, c'est comme ça qu'on a procédé. Parfois il y avait conflit, parfois non mais en tout cas, le groupe a organisé une discussion en général et c'est la même chose qui se passe dans les autres RALO. Alors ce que je souhaite encore mentionner, c'est que s'il y a plusieurs candidats, il faut qu'il y ait nomination, il faut qu'il y ait un processus. Mais s'il n'y a pas qu'une seule personne qui se présente, c'est acclamations.

Alors si on oblige à avoir des élections, à ce moment-là, on change la culture même de notre organisation. Et si on fait effectivement ce changement, il faut que ce soit fait de manière très consciente, très intentionnelle. Je ne prends pas position mais je voulais simplement que les choses soient claires.

Alors autre chose, John, je ne sais plus quelle était la deuxième question que vous avez présentée. Les critères, c'était les critères me semble-t-il.

JOHN MORE :

Les critères de performance, oui, c'est important.

ALAN GREENBERG :

Nous avons eu beaucoup de désaccords par rapport à ces critères, certains accords aussi. Ce que je suggère, c'est que tout comme pour l'ALAC, on n'énumère pas nécessairement les critères dans le règlement intérieur, l'équivalent des statuts mais qu'on ait un document séparé qu'on pourra modifier de temps à autre, qu'on pourra ajuster au fil du temps. Donc je pense que ce serait peut-être bien au sein de NARALO de prendre ceci en considération.

---

Alors je crois que John a mentionné quelque chose qui était faux et à mon avis, c'est très important de le corriger. Le représentant officiel et les suppléants parlent au nom de l'ALS. Ce sont les personnes qui votent mais ce ne sont pas les seules personnes qui peuvent travailler. Si une ALS a 100 membres, à ce moment-là, n'importe quelle personne peut participer aux activités de l'ICANN et n'importe quelle personne compte. Donc nous ne limitons pas les activités aux représentants, à ceux qui s'occupent des questions administratives. Ce ne sont pas uniquement ces personnes seules qui peuvent être actives au sein de l'At-Large et dans les activités de l'ICANN.

JOHN MORE :

Alan, oui, tout à fait. Vous avez raison. Vous avez raison de me corriger. Je parlais du principe que certaines organisations n'ont qu'un ou deux personnes qui sont très actives mais tout à fait. C'était une erreur.

ALAN GREENBERG :

J'ai bien compris. Je voulais simplement que ce soit clair pour les autres. Mais c'est vrai que par le passé souvent, il y a défaut et on retombe sur une ou deux personnes. C'est en fait une situation qui existe mais qui n'est pas généralisée.

EVAN LEIBOVITCH :

Excusez-moi Glenn, est-ce que je pourrais parler ?

GLENN MCKNIGHT :

Oui, allez-y.

EVAN LEIBOVITCH :

Je voulais appuyer sur ce que vient de dire Alan mais également mentionner que lorsqu'il y a des candidats pour différents postes, lorsqu'il y a évaluation, on pourrait peut-être décider à ce moment-là si on peut prendre une décision par consensus ou s'il faut absolument avoir une élection. On peut facilement déterminer si oui ou non le consensus est possible et si ce n'est pas possible, qu'on fasse une élection. Donc effectivement avoir un appel officiel pour les nominations, à mon avis, c'est important, quoi qu'il arrive.

Mais par rapport à ce que disait Alan, on pourrait peut-être voir si déjà le consensus est possible et si oui, très bien. Si ce n'est pas possible, on passe à l'élection. Mais effectivement avoir un appel officiel pour les personnes qui sont intéressées, cela par contre, c'est sans doute une bonne idée.

GLENN MCKNIGHT :

Excusez-moi, je n'avais vu votre main mais merci d'avoir pris la parole.

Alors il nous reste quelques minutes. John, c'est à vous.

JOHN MORE :

Alors deux points spécifiques. Par rapport à ce que disait Alan, l'idée d'avoir un ensemble de critères dans un document séparé qui ne sont pas en fait officialisés dans le règlement, c'est quelque chose qui est tout à fait adéquat parce que cela pourra changer effectivement. Donc je suis tout à fait ouvert à cette idée des critères, des critères qui peuvent être un petit peu plus flexibles mais qui soient quand même

---

clairs pour que les gens sachent un petit peu à quoi ça correspond et à quoi ils s'engagent.

Alors je ne comprends toujours pas pourquoi le consensus est possible. J'aimerais bien savoir un petit peu... Je ne suis pas opposé à ça mais j'aimerais bien savoir quel est l'argument qui soutient ceci. Pour moi, un consensus approximatif est tout à fait adéquat. C'est ce qui se fait à l'ISOC donc je suis tout à fait ouvert à ça.

GLENN MCKNIGHT :

Judith, allez-y. Pardon, Evan, allez-y. Evan, vous voulez répondre à John ?

EVAN LEIBOVITCH :

Oui. Je suis sur Adigo. Je suis désolé, je n'ai pas accès à Adobe Connect.

Alors John, ce que je disais, c'est que le consensus, lorsque c'est possible, lorsqu'il y a en fait un consensus vraiment très apparent, à ce moment-là, cela permet d'alléger un petit peu tout le processus d'élections. Cela permet de faire avancer les choses pour ainsi dire. Je pense que c'est une bonne approche si c'est possible mais si on se retrouve dans une situation où il y a plusieurs personnes qui ne sont pas d'accord, lorsqu'il n'y a vraiment pas de consensus clair dans le groupe, à ce moment-là, oui, tout à fait, passons aux élections.

C'est simplement l'idée de dire s'il y a consensus, on économise du temps, du travail du point de vue du personnel, on élimine toutes les formalités obligatoires pour aller plus vite pour ainsi dire. C'est tout.



---

GLENN MCKNIGHT : Merci Evan. Alors veuillez envoyer vos commentaires, vos suggestions, les inclure dans le document. J'apprécie beaucoup votre participation à cet appel.

Il ne nous reste que peu de temps donc Judith, c'est à vous.

JUDITH HELLERSTEIN : Il y a quelque chose qui n'est pas très clair pour moi. Si on a un appel officiel pour nominations mais si ensuite on a plus d'une personne qui se présente, on organise des élections ? C'est ça ? Parce que je ne vois pas vraiment comment on va arriver à un consensus si on a plus d'une personne qui se présente. Et je ne vois pas non plus comment on va faire pour économiser du temps parce que les candidats vont devoir exposer leurs points de vue et bien sûr que cela va prendre du temps. La seule possibilité pour économiser du temps, c'est donc d'organiser ces élections pendant la même semaine.

Ce n'est pas très clair pour moi donc j'aimerais que ce soit clarifié s'il vous plaît.

GLENN MCKNIGHT : Je vais passer la parole à Alan et ensuite, à John.

ALAN GREENBERG : Merci Glenn de me donner la parole. Je vous donne un petit exemple. Ce n'est pas uniquement économiser du temps, c'est aussi la manière dont sont présentées les choses. Je vous donne un exemple.

---

Disons que vous avez un président, un président tel que moi – pas moi, je pars mais quelqu'un d'autre – qui donc est nommé comme membre de l'ALAC. La communauté pourra décider de nommer uniquement une personne, de ne pas organiser d'élections. NARALO décidera de renommer cette personne parce que pour eux, c'est un bon président qui travaille bien et donc on souhaite continuer d'appuyer sa candidature.

C'est un petit peu une question culturelle, c'est ce que font certaines RALO et c'est la raison pour laquelle j'ai présenté cette possibilité. Merci.

GLENN MCKNIGHT :

Alors dernier commentaire de John s'il vous plaît.

JOHN MORE :

Merci à tous pour vos commentaires. Je pense que la dernière version sera plus claire. N'hésitez pas à m'envoyer des messages. J'aime l'idée d'Alan d'avoir un autre document qui permettrait davantage de liberté pour les membres de l'ALAC de manière à apporter des modifications au fil du temps.

Nous ne savons toujours pas quelles seront les exigences qui nous seront imposées non plus. Donc il ne faudrait pas qu'on doive revoir encore le règlement si une nouvelle situation se présente. Donc je suis tout à fait d'accord.

---

GLENN MCKNIGHT : Merci à tous. Excellente discussion aujourd'hui. Nous allons continuer d'accueillir vos commentaires sur le Google Doc. La discussion reste ouverte et ensuite, il y aura un vote en septembre. Nous devons par contre terminer la discussion pour aujourd'hui mais donc nous allons vous laisser une semaine pour ajouter vos commentaires. Si vous êtes d'accord avec ce qui a été dit aujourd'hui, très bien.

Nous allons passer au point suivant de notre ordre du jour. Alors nous avons parlé de l'engagement et de la sensibilisation. Donc Susannah, je crois que vous souhaitiez mentionner quelque chose, Susannah et Joly ?

SUSANNAH GRAY : Alors la session de readout donc de formation, nous avons 20 personnes qui ont participé. Il y avait plus de 40 personnes qui s'étaient inscrites mais 20 donc qui nous ont écouté. Joe Catapani et Chris Mondini nous ont présenté les grands sujets de l'ICANN59. Leah a également fait une présentation très intéressante pour les nouveaux venus. Je crois que ça s'est très bien passé et donc voilà. J'espère que par la suite, cela continuera d'être mis en place.

GLENN MCKNIGHT : Joly, vous voulez ajouter quelque chose ?

JOLY MACFIE : Nous n'avons pas eu autant de personnes qu'à San Francisco. L'idée, c'était d'impliquer des gens des Nations Unies mais je sais qu'Alejandro était également participant à distance.

---

GLENN MCKNIGHT : D'accord, très bien. Merci à toutes les deux. Leah, vous avez quelque chose à ajouter ?

LEAH SYMEKHER : C'est juste pour ajouter à ce que dit Susannah. Je pense qu'on a eu beaucoup de feedback positif des personnes qui ont participé et le fait d'avoir un résumé des discussions de politiques était à lui seul très utile, très valable. Et c'était intéressant pour ces personnes qui ont participé de savoir quelles sont les politiques principales qui sont en train d'être discutées, en espérant surtout de pouvoir s'impliquer davantage.

D'après mon expérience, mon propre retour est que c'était utile pour les personnes qui n'avaient jamais assisté à l'ICANN ou qui voudraient aider. Donc il y a des défis et des expériences à partager et également des bénéfices des discussions politiques actives des participants qui ont déjà qui ont déjà participé aux réunions de l'ICANN auparavant mais pas dans la même capacité et au même titre. Donc c'était formidable et j'encourage Susannah à répéter cette expérience.

GLENN MCKNIGHT : Très bien, merci. On passe donc au point suivant.

Comme vous le savez, nous avons un plan stratégique que nous avons abandonné pour les CROP. Ce n'est plus un projet pilote en fait, le CROP. Et donc si vous pouvez vous demander qui serait intéressé à participer à la prochaine séance ARIN à San Jose en octobre et nous avons reçu deux versions préliminaires de lettres pour exprimer votre intérêt. On en a une qui a été présentée par William Cunningham,

---

membre individuel et l'autre par Yubelkys Montalvo de HET. Donc nous avons reçu ces deux propositions de voyage.

Et pour ce qui est du programme CROP, en tout cas cette dernière année, nous avons essayé d'encourager des nouveaux arrivants et des nouveaux voyageurs à assister à ces événements.

Donc Judith, je ne sais pas si vous voulez ajouter vos commentaires concernant ces deux candidatures ?

JUDITH HELLERSTEIN :

Oui, bien sûr. Il me semble qu'il est très important d'avoir un bon objectif et un bon texte à l'appui de votre candidature : pourquoi vous croyez être le meilleur candidat, pourquoi vous sentez que ce serait convenable pour nous de vous amener, quel est votre plan de participation. Je pense que cela doit être intégré à votre document. Je n'ai pas rencontré Yubelkys mais j'ai déjà dit à William qu'il fallait qu'il ajoute tout cela dans son texte. Jusqu'à ce qu'on aura vu ces compositions, ces deux textes, il faudra que l'on espère avoir disons d'autres [inintelligible]. On a peu de temps et je pense qu'Ariel nous a dit que c'était avant le 22 septembre qu'il fallait que l'on décide. N'est-ce pas ? Pardon, avant le 22 août plutôt. Donc vous voyez qu'on n'a pas beaucoup de temps. Donc il nous faudra recevoir quelque chose cette semaine ou la semaine prochaine afin de pouvoir décider. Donc voilà mon commentaire.

GLENN MCKNIGHT :

Parfait. Ce qui est bien est que nous avons deux déplacements assignés : un pour San Jose et l'autre pour Miami. Ce premier appel était

---

pour le premier voyage des deux. Dans la théorie, on croyait avoir un candidat pour la réunion de Miami et un pour la réunion de San Jose puis on a que deux candidats qui ont exprimé leur intérêt. Pour l'instant, on n'a reçu que ces deux candidatures. Donc on pourrait peut-être procéder de cette manière.

Et je ne vais pas vous demander de voter sur qui est le meilleur, quelle est la meilleure proposition pour cette réunion en raison des limites temporelles.

Est-ce que vous avez d'autres commentaires ?

WILLIAM CUNNINGHAM : Est-ce que vous m'entendez ? C'est Bill Cunningham.

GLENN MCKNIGHT : Oui, allez-y Bill.

JUDITH HELLERSTEIN : Super, oui, allez-y.

WILLIAM CUNNINGHAM : Oui. Je suis sûr que vous avez des commentaires. Moi, j'ai fait ma candidature en fonction de mon expérience et des contributions que j'avais apportées dans la dernière réunion à laquelle j'ai participé. C'était la réunion de la Nouvelle-Orléans. Et ce que je dirais est que mon objectif est d'approfondir et d'élargir cette expérience aussi. Je pense avoir des contributions utiles lorsque je reviens sur les procès de cette réunion. Pourtant, je ne dirais pas que je suis la personne qui connaît le

---

mieux les politiques et les procédures d'ARIN. Mais si vous avez besoin d'un avis externe, je pense qu'on a déjà eu cette expérience de la Nouvelle-Orléans et cela est déjà écrit et c'est enregistré un peu partout. Mais bon, je l'ajouterai à ma lettre quand même si besoin. Merci.

GLENN MCKNIGHT :

Merci Bill. Vu que vous avez déjà eu l'occasion de prendre la parole, je pense qu'on devrait également proposer à Yubelkys de le faire. Est-ce que vous voulez parler de votre proposition, Yubelkys ? Je ne sais pas si vous êtes connectée. On n'entend pas Yubelkys. D'accord.

Donc nous ne prendrons pas de décisions tout de suite. Nous avons deux propositions. Judith et moi devons nous réunir. Nous allons évaluer les propositions. Merci.

Je ne sais pas si Yubelkys veut prendre la parole. Non ? On ne vous entend pas. Il me semble que votre connexion ne fonctionne pas Yubelkys.

Est-ce que vous avez d'autres commentaires, Judith ?

ALAN GREENBERG :

Je voudrais prendre la parole. Je ne suis pas tout à fait clair. Est-ce que ce sont des propositions de CROP ou de sensibilisation ? Ce ne sont pas des propositions de développement personnel ou nos contributions à cette réunion mais plutôt des opportunités de sensibilisation pour impliquer de nouvelles personnes, n'est-ce pas ? Donc je pense qu'il faudrait que l'on soit clair par rapport à cela. Moi, je n'ai pas fait de

---

propositions, je n'ai pas lu les propositions qui ont été présentées donc ce n'est pas pour commenter, c'est juste pour préciser.

WILLIAM CUNNINGHAM : Oui, c'est un bon commentaire. Je fais allusion ici aux propositions qui ont été présentées à ARIN et à la réunion de NARALO que nous avons tenu après ARIN. Nous avons ici des candidatures détaillées, des propositions détaillées. Nous avons aussi des propositions qui sont innovantes et donc c'est à cela que je fais allusion.

GLENN MCKNIGHT : Très bien, merci. Y a-t-il des commentaires ? Judith, vous voulez parler ? Tout le monde parle en même temps.

JUDITH HELLERSTEIN : Alors pour reprendre, comme vous dites, nous allons lire ces propositions. Oui, cela correspond au programme CROP et non, il ne faut pas l'approbation mais on voulait avoir un peu une idée de ce qu'en pensent les membres pour être ouverts et inclusifs. C'est pour cela qu'on a discuté ensemble pour voir ce que vous en pensez. Et Glenn et moi, nous discuterons pour prendre une décision.

GLENN MCKNIGHT : Oui. D'ailleurs, nous allons probablement demander à Eduardo de nous rejoindre de manière à ce que les trois personnes prennent cette décision, pour que ce soit juste.



---

Bien, nous allons clore ce point. En ce moment, Susannah lève la main. Est-ce que vous avez un autre commentaire à faire ?

SUSANNAH GRAY : Non, c'est juste pour une précision concernant ce qu'il dit pour que les personnes qui sont connectées au téléphone en soit au courant. J'ai publié le lien au registre ici sur le chat mais je l'enverrai également sur la liste de diffusion pour que tout le monde reçoive ce lien au registre.

GLENN MCKNIGHT : Très bien, d'accord. Merci. Merci à tous, merci à Adigo. Est-ce que nous avons d'autres commentaires avant de clore l'appel ? Non ? Je ne vois plus personne connecté. Nous sommes en retard, le temps file. Merci à John de tout ce travail, merci à vous tous de participer. Merci de ce travail. Nous allons reprendre les questions qui sont en attente sur la liste [inintelligible]. Merci à tous et au revoir.

INTERPRÈTE : Je vous prie de m'excuser. On a eu beaucoup de soucis de connexions aujourd'hui. Heureusement, Isabelle était là pour me dépanner mais on vous remercie vraiment de votre patience.

**[FIN DE LA TRANSCRIPTION]**